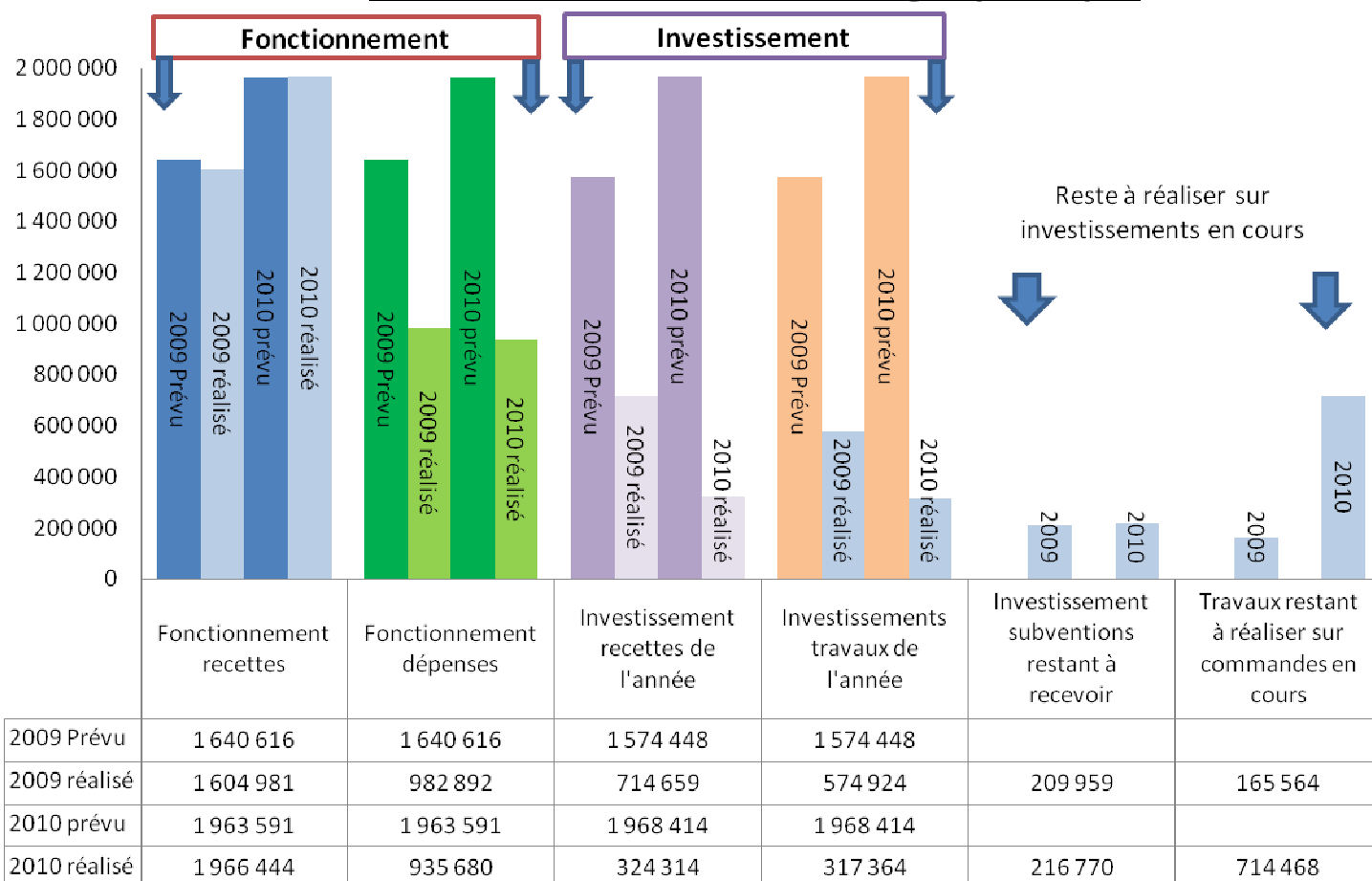


Un petit tour du côté du budget de la commune

Dans les semaines qui viennent, la municipalité va avoir à délibérer sur le budget 2011 de la commune. Les résultats de ces deux dernières années montrent qu'il y a souvent loin de la prévision à la réalité. Que doit-on en conclure ? Quels enseignements en tirer pour le vote du budget futur ?

Commune de Pouxieux - Budget principal



Note : Le budget de la commune se décompose en deux sections : Fonctionnement et Investissement.

La section de fonctionnement comprend les recettes et dépenses annuelles et régulières nécessaires au fonctionnement de l'administration communale : frais de personnel, travaux d'entretien, énergie, frais financiers. .. Elle est essentiellement financée par les impôts locaux, les dotations de l'état, les produits du domaine.

La section d'investissement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune : acquisition de terrains, immeubles, travaux d'infrastructure... Elle est essentiellement financée par les excédents de la section de fonctionnement, les subventions et les emprunts.

L'examen du tableau ci-dessus nous montre que si le budget est à pratiquement 100 % réalisé en ce qui concerne les recettes de fonctionnement, il n'en est rien pour les dépenses de fonctionnement (982 000 contre 1 640 000 pour 2009, 935 000 contre 1 963 000 pour 2010) et encore moins pour les investissements où la réalisation effective ne représente que 16 % du budget en 2010 (317 000 effectifs contre 1 968 000 budgétés).

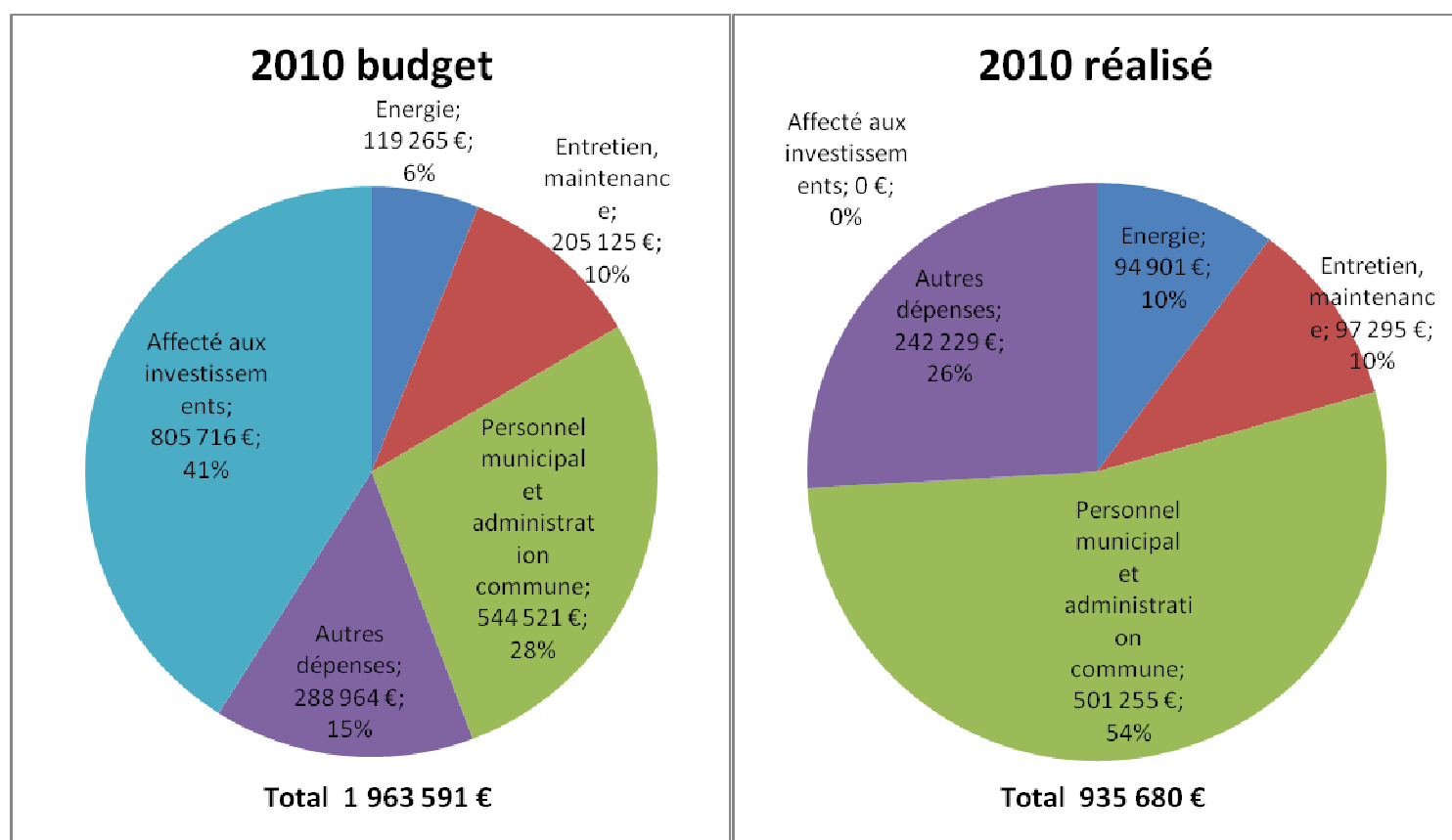
Les recettes de fonctionnement sont pratiquement connues à 90 % au moment du vote du budget.

Elles résultent :

- soit du vote des impôts locaux dont les bases sont connues et ne varient, sauf accident (éventuellement taxe professionnelle), que dans de faibles proportions.
- soit des dotations de l'état ou d'autres collectivités, dont le montant est en général communiqué avant le vote du budget.
- Soit d'une affectation comptable : report des excédents des années antérieures (Il devrait être de 1 030 000 € pour le budget 2011).

Une partie des dépenses de fonctionnement et la totalité des dépenses d'investissement, dépendent de la capacité de la municipalité à organiser et à gérer les dossiers.

Examinons ci-après la répartition des dépenses de fonctionnement, au budget et dans la réalité.



Note :

Les dépenses de personnel municipal et administration commune incluent les indemnités du maire et des adjoints (50 000 €). Le personnel communal comprend 16 employés : 4 ATSEM rattachés à l'école maternelle, 3 personnes à temps partiel pour la cantine scolaire et l'encadrement des enfants, 4 personnes (dont 3 à temps partiel) pour l'entretien des locaux communaux et école primaire, 2 personnes affectées à l'entretien des voiries, du matériel et infrastructure, déneigement, suivi des chantiers, distributions..., et 3 personnes affectées au secrétariat et à la gestion communale.

Les dépenses de personnel et les autres dépenses sont en général récurrentes et relativement stables, les écarts entre réalité et budget sont souvent la cause soit de surestimation du budget (pour faire face aux imprévus), soit de reports d'une année sur l'autre.

L'énergie dépend essentiellement des conditions climatiques ou de l'évolution des prix des matières premières.

Par contre, l'entretien des voiries, des bâtiments communaux, les investissements sont directement liés au dynamisme de l'exécutif municipal. C'est dans ces deux secteurs que les écarts constatés sont les plus conséquents.

Les dépenses d'entretien et de maintenance réalisées ne représentent que la moitié des budgets votés. En fait, la plupart des travaux prévus n'ont été proposés au conseil qu'en septembre 2010. La précocité de l'hiver aidant, ils n'ont pu être réalisés, en grande partie qu'en 2011.

L'affectation de la section de fonctionnement au budget d'investissement soit 805 000 € a purement et simplement disparu des résultats 2010 (La même chose s'était produite en 2009 pour un montant de 527 000 €).

En fait, sur 1 968 000 € budgétés, seuls 317 000 € ont été réalisés, soit un écart de 1 651 000 dont 714 000 dus à des retards et reports divers et 936 000 non encore engagés ou même décidés.

Parmi les retards et reports divers, l'exemple de la rue sous le bois est le plus significatif.

La commune a décidé, au mois de mai 2010, dans l'urgence, de lancer les appels d'offre. En effet, si les travaux, budgétés depuis 2008, n'étaient pas commencés début août, les subventions, accordées il y a deux ans, étaient purement et simplement retirées. Seulement, la solution retenue dans l'appel d'offre pour l'évacuation des eaux pluviales était basée sur une étude incomplète.

Ainsi, le chantier, commencé fin août, devait être abandonné en octobre. Espérons qu'il pourra reprendre dans les prochaines semaines, 379 000 € sont dans les travaux en cours non réalisés.

On trouve également dans cette catégorie, la rue du stade pour 109 000 € réalisée début 2011 et le projet des noires feignes (Espaces Naturels Sensibles).

Dans les travaux non encore engagés ou même décidés figurent notamment l'acquisition d'un immeuble de rapport, 215 000 €, abandonné depuis (aucun projet sérieux n'avait été proposé) ; la rue de la Charate, 240 000€ pour laquelle les appels d'offre sont tout juste lancés ; la partie étude de la chaufferie bois, au stade consultation maître d'œuvre ; les travaux sur la MJC, 95 000 € (oubliés ?) ; la salle du saut du Broc (oubliée ?) le stade de foot (retardé ?)...

Il semble que la politique actuelle de la municipalité consiste à remplir le budget avec un maximum de projets, sachant très bien que tous ne peuvent pas être réalisés.

Les élus de la liste « Poussez le Choix » n'ont cessé de demander que les principaux travaux envisagés au cours de la mandature soient clairement définis et planifiés, que des priorités soient établies en fonction des possibilités que nous accorde le budget. Nous devons nous poser les questions suivantes : Quel montant le budget annuel nous permet-il d'investir ? Que pouvons-nous emprunter sans que les années à venir ne soient trop grevées ? En fonction de cela, quels projet allons nous privilégier et quand ?

Cet exercice permettrait au moins à la municipalité de ne pas se disperser et d'avancer efficacement sur les projets en cours.